



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article171>

Le sommet social de janvier passe d'abord par le rassemblement du 13 décembre !

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 5 décembre 2011

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

A nouvelle phase de déréglementation, nouvelle mobilisation s'impose...

Sommet social de janvier

Une nouvelle phase de déréglementation

vendredi 2 décembre 2011

La Cgt appelle les salariés à se mobiliser dès le 13 décembre

Dans son discours prononcé à Toulon hier, Nicolas Sarkozy a annoncé un sommet réunissant syndicats et employeurs sur l'emploi en janvier.

Le cadre dans lequel s'inscrit cette annonce est limpide. Il tente de sauver une construction financiario-économique qui apparaît à bout de souffle. Sa dénonciation de la financiarisation ne s'accompagne d'aucune critique des stratégies des banques. Au contraire, il dédouane banquiers et assureurs, avoue son impuissance à modifier le rôle de la Banque Centrale Européenne.

La question d'un partage plus juste et plus efficace des richesses n'est pas posée. Le coeur du système est protégé. Les détenteurs de capitaux peuvent dormir tranquilles.

Loin de répondre à l'aspiration commune d'une Europe sociale défendue par les syndicats européens, Nicolas Sarkozy préconise plus de discipline budgétaire, c'est-à-dire plus d'austérité pour les peuples pendant que les marchés et la spéculation continuent de dicter leur loi.

Ainsi, après avoir brocardé une nouvelle fois les 35 heures et la retraite à 60 ans devant une salle acquise à sa cause, le président de la République a demandé à nouveau des « efforts » aux salariés. Le président de la République prône « la levée des tabous qui freinent la compétitivité des entreprises françaises ».

En fait, à l'image des autres gouvernements européens qui s'efforcent de laminer les droits et conventions collectives qui protègent les salariés, le président de la République entend convoquer les syndicats en janvier pour imposer une nouvelle phase de déréglementation sociale.

Ainsi, le MEDEF préconise un transfert de 80 milliards de cotisations sociales sur le contribuable et le consommateur. Le discours présidentiel marque un assentiment à ce nouvel allègement massif du « coût du travail » au profit des actionnaires.

Parallèlement, le MEDEF revendique « la fin de la durée légale du temps de travail ». L'affirmation du président de la République indiquant « il vaut mieux travailler plus que de gagner moins » sonne comme un accord avec les revendications patronales.

A l'évidence, en l'absence de mobilisation forte des salariés, ce sont les revendications patronales qui

seront au menu des discussions.

Il faut agir. C'est pourquoi la CGT appelle ses organisations à renforcer la préparation unitaire de la journée d'action du 13 décembre pour que les salariés se fassent entendre des décideurs par des rassemblements et des manifestations.

Montreuil, le 2 décembre 2011

[Version imprimable](#)